

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES
COMTÉ DE VERCHÈRES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Verchères, tenue le 5 juin 2017 à 20 heures, à laquelle assemblée sont présents :

Le maire monsieur Alexandre Bélisle;

Les conseillères mesdames Michèle Tremblay et Nathalie Fillion, les conseillers messieurs Luc Fortin, Gilles Lamoureux et Claude Ménard.

Est absent : Monsieur André Dansereau.

Sont aussi présents: Luc Forcier, directeur général et Martin Massicotte, directeur général adjoint et urbaniste.

110-2017 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue.

111-2017 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyé par monsieur Gilles Lamoureux et il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès verbal du 1^{er} mai 2017, tel que lu.

Adopté.

112-2017 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par madame Michèle Tremblay appuyé par monsieur Claude Ménard et il est résolu à l'unanimité d'adopter les comptes de la liste du 31 mai 2017 pour les chèques #8759 au #9051 totalisant 561 814,63 \$.

Adopté.

113-2017 CORRESPONDANCES

- a) *Lettre du MDDELCC confirmant versement redevances élimination déchets faits à la MRC;*
- b) *Avis CISSS – maladie de Lyme – info sur le Web;*
- c) *Rapport financier 2016 MRC;*
- d) *Information programme d'aide financière – inondation.*

114-2017 ADOPTION DU RÈGLEMENT 530-2017 INTERDISANT LA DISTRIBUTION DE CERTAINS SACS D'EMPLETTES DANS LES COMMERCES DE DÉTAIL

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par madame Michèle Tremblay et résolu à l'unanimité que soit adopté le règlement #530-2017 et qu'il soit décrété et statué ce qui suit :

**SECTION I
DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES**

1. Le présent règlement a pour objet d'interdire la distribution de certains sacs d'emplètes composés de plastique conventionnel, oxo-dégradable, oxo-fragmentable ou biodégradables dans les commerces de détail situés sur le territoire de la Municipalité de Verchères afin d'encourager un changement de comportement à l'égard de l'utilisation de ce type de sacs et de réduire ainsi l'impact environnemental.

2. Dans le présent règlement, les mots suivants signifient :

« commerce de détail » : établissement dont l'activité principale consiste à vendre des marchandises au détail;

« sac d'emplettes » : sac mis à la disposition des clients dans les commerces de détail pour l'emballage des marchandises lors du passage à la caisse;

« sac biodégradable » : sac pouvant être décomposé sous l'action de micro-organismes et dont le résultat est la formation d'eau, de dioxyde de carbone, de composés inorganiques et de biomasse non toxiques pour l'environnement;

« sac de plastique conventionnel » : sac composé de plastique dérivé du pétrole et non biodégradable;

« sac de plastique oxo-dégradable ou oxo-fragmentable » : sac composé de plastique dérivé du pétrole auquel sont ajoutés des additifs oxydants favorisant sa dégradation en morceaux plus petits et qui peuvent être invisibles à l'œil nu, mais qui est non biodégradable;

SECTION II

INTERDICTIONS

3. Il est interdit, dans un commerce de détail, d'offrir aux consommateurs, à titre onéreux ou gratuit, des sacs d'emplettes de plastique conventionnel d'une épaisseur inférieure à 50 microns ainsi que des sacs d'emplettes oxo-dégradables, oxo-fragmentables ou biodégradables, quelle que soit leur épaisseur.

4. L'interdiction prévue à l'article 3 ne vise pas les sacs en plastique qui sont utilisés exclusivement pour transporter des denrées alimentaires, comme les fruits, les légumes, les noix, les friandises en vrac, les aliments préparés, la viande, le poisson, le pain et les produits laitiers jusqu'à la caisse d'un commerce de détail ou pour protéger, à des fins d'hygiène, ces denrées alimentaires d'un contact direct avec d'autres articles.

SECTION III

POUVOIR D'INSPECTION, INFRACTIONS ET PEINES

5. Tout employé de la Municipalité / Ville chargé de l'application du présent règlement peut visiter et inspecter tout commerce de détail et demander tout renseignement aux fins de l'application du présent règlement.

6. Quiconque entrave de quelque façon la réalisation des interventions prévues à l'article 5 du présent règlement y contrevient.

7. Quiconque enfreint le présent règlement commet une infraction et est passible :

1° s'il s'agit d'une personne physique, pour une première infraction, d'une amende de 200 \$ à 1 000 \$ et pour une récidive, d'une amende de 300 \$ à 2 000 \$;

2° s'il s'agit d'une personne morale, pour une première infraction, d'une amende de 400 \$ à 2 000 \$ et pour une récidive, d'une amende de 500 \$ à 4 000 \$.

SECTION IV

DISPOSITION FINALE

8. Le présent règlement entre en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Adopté.

115-2017

APPEL D'OFFRES S17-05-26 : RÉHABILITATION DU PONCEAU MONTÉE CHICOINE-LAROSE

ATTENDU que les demandes de soumission ont été faites sur SEAO;

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Nathalie Fillion et unanimement résolu que les soumissions reçues soient versées aux archives de la Municipalité :

Soumissionnaires	Prix
Logistique Saint-Laurent	94 164,60\$
ForAction Inc.	165 977,91\$

CONSIDÉRANT la recommandation suite à l'analyse des soumissions;

Il est résolu de rejeter les soumissions en fonction des prix beaucoup trop élevés.

Adopté.

116-2017 APPEL D'OFFRES S17-05-31 : FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE – ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE PHASE II POUR LA RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DU VIEUX VILLAGE

Considérant l'appel d'offres sur invitation faite à Solmatech, GS Consultants et Groupe SM International;

Soumissionnaires	Prix
Somaltech Inc.	21 727,98\$
GS Consultants	31 928,56\$

CONSIDÉRANT la recommandation suite à l'analyse des soumissions;

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par madame Michèle Tremblay et il est résolu de retenir la plus basse soumission conforme soit celle de **Somaltech Inc.** au montant de **21 727,98 \$** taxes incluses.

Adopté.

117-2017 RÉCEPTION SURPLUS CIT : TRANSFERT AU SURPLUS RÉSERVÉ TRANSPORT EN COMMUN

Il est proposé par monsieur Luc Fortin appuyé par madame Michèle Tremblay et résolu à l'unanimité d'autoriser le transfert du surplus CIT au montant de 101 928 \$ au fonds réservé pour le transport en commun.

Adopté.

118-2017 BUDGET RÉVISÉ 2017 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE VERCHÈRES

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyé par madame Michèle Tremblay et résolu unanimement d'approuver le budget révisé 2017 de l'Office municipal d'habitation de Verchères.

Adopté.

119-2017 GUIDE DE GESTION DU PERSONNEL ESTIVAL ET GUIDE DE SÉCURITÉ AU CAMP DE JOUR

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Claude Ménard et unanimement résolu d'adopter la nouvelle version du « Guide de gestion du personnel estival – version mai 2017 » et le « Guide de sécurité au camp de jour ».

Adopté.

120-2017 GUIDE DE SÉCURITÉ POUR LES ÉTUDIANTS TRAVAUX PUBLICS ET TRAVAUX PUBLICS- PARC

Il est proposé par monsieur Luc Fortin appuyé par madame Michèle Tremblay et unanimement résolu d'adopter le « Guide de sécurité travaux publics et travaux publics-parc ».

Adopté.

121-2017 DÉMOLITION DU GARAGE AU 12 MONTÉE CALIXA-LAVALLÉE

CONCERNANT l'avis du CCU;

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par madame Nathalie Fillion et résolu unanimement d'autoriser la démolition du garage au 12 montée Calixa-Lavallée.

Adopté.

122-2017 MUNICIPALITÉS RURALES DE LA CMM – DÉPÔT D'UN MÉMOIRE COMMUN

Considérant que le 21 janvier 2016 le comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a mandaté la commission d'aménagement afin de documenter les enjeux spécifiques des municipalités rurales de son territoire en matière de développement et d'émettre des recommandations relatives à ces enjeux;

Considérant que onze (11) municipalités rurales de la CCM ont convenu d'une démarche de concertation pour présenter un mémoire commun et les recommandations qui en découlent;

Considérant que les municipalités rurales de la CCM veulent être reconnues au sein de cette communauté au même titre que toutes autres villes qui la composent;

Considérant qu'en vertu du mode de répartition actuel des quotes-parts de la CMM, les municipalités rurales ne reçoivent pas les retombées et bénéfices auxquels elles sont en droit de s'attendre en retour de leurs quotes-parts;

Considérant que les municipalités rurales de la CMM doivent fournir des services policiers de niveau 2 à leur population entraînant des coûts supplémentaires comparativement à une desserte par la Sûreté du Québec pour des municipalités de même taille;

Considérant que les municipalités rurales présentent des enjeux particuliers quant à leur développement, notamment en ce qui a trait au maintien de leur vitalité économique et sociale, au renouvellement de leur population et au maintien de leurs services et de leurs équipements et infrastructures, il y a lieu d'ajuster leur périmètre d'urbanisation;

Considérant que la CMM, en vertu de l'article 180 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (chapitre C-37.01), doit établir un programme de partage de la croissance de l'assiette foncière de ses municipalités, dans la mesure où le gouvernement détermine par règlement les règles auxquelles la CMM doit se conformer dans l'établissement du programme;

Considérant que depuis plus de 15 ans ni la CMM ni le gouvernement du Québec n'ont démontré du leadership afin d'établir un programme de partage de la croissance de l'assiette foncière;

Considérant qu'il y a lieu d'établir, en raison de l'importante proportion du territoire agricole et des espaces naturels à conserver sur le territoire des municipalités rurales, un programme de compensations s'inspirant du modèle de la Ceinture verte de la grande région de Toronto;

Considérant que les municipalités rurales sont très faiblement représentées et de manière indirecte au comité exécutif de la CMM, ainsi qu'aux différentes commissions les concernant;

Il est proposé par monsieur Claude Ménard appuyé par madame Michèle Tremblay et résolu à l'unanimité pour que soient enfin reconnues les municipalités rurales à la CMM, celles-ci demandent :

1. Un nouveau mode de répartition de quotes-parts de la CMM pour abaisser leur contribution;
2. Appuyer les municipalités rurales auprès du ministre de la Sécurité publique du Québec afin qu'il les compense comme il le fait pour les municipalités desservies par la SQ, ces dernières ne payant pas la totalité de leurs services policiers;
3. D'ajuster les périmètres urbains des municipalités rurales afin de donner un peu de souffle à celles qui sont en manque de terrains vacants à requalifier et à redévelopper;
4. De voir à l'établissement d'un programme de partage de la croissance de l'assiette foncière conformément à l'article 180 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (chapitre C-37.01);
5. D'établir un programme de compensation s'inspirant de la Ceinture verte de la grande région de Toronto;
6. Un siège au sein du comité exécutif de la CMM ainsi un siège sur les différentes commissions de la CMM (environnement, aménagement, etc.) qui représente les municipalités rurales.

Adopté.

123-2017 ADOPTION DE LA POLITIQUE DE PRÊT D'ÉQUIPEMENT AUX EMPLOYÉS

Il est proposé par madame Nathalie Fillion appuyé par madame Michèle Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter la politique de prêt d'équipement aux employés.

Adopté.

124-2017 ACCRÉDITATION DU CPE PETIT-À-PETIT

Considérant la demande de reconnaissance du CPE Petit-à-Petit;

Considérant l'analyse favorable faites par le Service des loisirs;

Il est proposé par monsieur Gilles Lamoureux appuyé par monsieur Claude Ménard et unanimement résolu de reconnaître le CPE Petit-à-Petit au niveau de la politique d'accréditation et de soutien aux organismes et regroupement du milieu.

Adopté.

125-2017 APPUI AU DÉPUTÉ POUR LA CRÉATION D'UN PROGRAMME FÉDÉRAL VISANT LA PROTECTION DES BERGES CONTRE L'ÉROSION ENTRE LE LAC ST-PIERRE ET MONTRÉAL

Considérant la correspondance reçue du député M. Xavier Barsalou-Duval en regard d'une demande d'appui pour la création d'un programme fédéral visant la protection des berges dans le couloir fluvial entre le lac St-Pierre et Montréal;

Considérant que cette problématique touche le territoire de la Municipalité de Verchères;

Il est proposé par monsieur Luc Fortin appuyé par monsieur Gilles Lamoureux et résolu unanimement d'appuyer le député, M. Barsalou-Duval, dans ses démarches visant la mise en place d'un programme fédéral pour contrecarrer l'érosion des berges du Saint-Laurent.

Adopté.

127-2017 PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil municipal répondent aux différentes questions des personnes présentes à la séance.

128-2017 CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé à 21 h, la séance est levée sur la proposition de monsieur Luc Fortin appuyée par madame Michèle Tremblay.

Adopté.

L'assemblée est close.

Je, Alexandre Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alexandre Bélisle, maire

Luc Forcier, sec.très.

129-2017 Je, Luc Forcier, secrétaire-trésorier, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

Secrétaire-trésorier

Résumé de la période de questions de l'assemblée du Conseil du 5 juin 2017

Demande concernant l'accréditation du CPE Petit à Petit :

La Municipalité de Verchères a une politique de reconnaissance et d'accréditation des organismes et regroupements sur son territoire. Le CPE Petit à Petit a déposé une demande et celle-ci fut analysée en fonction de notre politique. Le CPE rencontre tous les critères, il fut convenu de reconnaître cet OBNL.

Question concernant la politique de prêt d'équipements aux employés :

La norme est de limiter les prêts au maximum et de bien gérer ceux qui seront autorisés par un supérieur en autorité.

Clôture du parc canin :

L'entrepreneur avait été avisé de faire attention à ce que la broche soit proche du sol. Malgré cela, la clôture a été installée un peu trop haute et l'entrepreneur a repris le travail. Si la température le permet, le tout sera terminé cette semaine.

Questionnement sur le stationnement du quai vs remorque à bateau :

Le règlement qui régit le stationnement des remorques à bateau vise seulement cet usage. Ce règlement a été adopté pour répondre à une problématique particulière. Lors beaux jours d'été, le secteur du quai et les rues avoisinantes étaient remplis de remorques à bateau créant différents problèmes de circulation. L'implantation des vignettes obligatoires est venue régler cette situation. Par contre, ce règlement ne garantit d'aucune façon des places aux remorques à bateau, il permet seulement d'y laisser une remorque à bateau. Pour ce qui est des autres usages du stationnement, c'est le règlement de circulation qui prévaut. Si de nouvelles problématiques surviennent, nous réagissons au besoin.

Questionnement sur le ponceau de la montée Chicoine Larose :

Il s'agit du ponceau près de la voie ferrée qui est dans la grande coulée. Nous avons envisagé de faire un gainage intérieur, mais les prix sont trop élevés. Le projet sera donc revu avec une excavation et un remplacement à neuf.

Demande des résidents du boisé concernant le mauvais entretien du chemin Berthiaume dans la Municipalité de Calixa-Lavallée :

La Municipalité de Calixa-Lavallée avait fait une demande pour que Verchères paye une portion des frais de remise en état de la route, ce qui a été refusé. Nous allons faire une demande pour le passage de la niveleuse.

Questionnement sur la consultation du port de Montréal:

Selon un citoyen, le nombre d'emplois sera moindre que prévu et les impacts négatifs majeurs. Verchères doit s'assurer que nous ayons notre part, comme des barrières pour le passage à niveau. La Municipalité a fait des demandes en ce sens aux responsables du Port de Montréal et au CN.

Demande si nous avons des nouvelles de la subvention pour le Chalet du parc Passe-Partout :

Chaque semaine, nous faisons des démarches pour obtenir une subvention, mais pour le moment nous n'avons pas de confirmation de subvention.

Demande sur nos statistiques de production de déchets :

Nous n'avons pas les données avec nous présentement, mais le Maire explique que nous avons de bons résultats même si nous récupérons moins que les citoyens des plus grandes villes comme Varennes et Sainte-Julie.

M. le Maire profite de l'occasion pour informer les gens présents que des travaux de pavage débutent demain 6 juin. La rue Madeleine vers le quai et la rue Duvernay de la montée Calixa-Lavallée vers Marie-Anne Larose seront refaites, pavage et travaux de bordure et/ou trottoir. Une section du rang du Petit-Coteau près de la montée du Moulin sera aussi pavée.

Ceci ne constitue qu'un aperçu des principales questions à incidence communautaire, pour avoir plus de détail, l'idéal est de venir assister aux assemblées.

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #8759 AU #8771
 CHÈQUES #8789 ET #8870
 CHÈQUES #8903 AU #8993
 CHÈQUES #8896 AU #9051

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
PR	VIDEOTRON LTEE	INTERNET	352,46 \$
PR	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	32 619,25 \$
PR	TELUS	CELLULAIRES	732,86 \$
PR	BELL Canada	INTERNET USINE FILTRATION ET INCENDIE	152,91 \$
PR	BELL Canada	TELEPHONE	2 779,78 \$
PR	BELL Télé	CÂBLE TV PROTECTION INCENDIE	73,35 \$
PR	PAIEMENT GLOBAL	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - LOISIRS (AVRIL 2017)	335,75 \$
PR	DESJARDINS - SERVICES DE PAIEMENTS	PAIEMENTS VISA ET MASTERCARD - TAXES (AVRIL 2017)	45,64 \$
PR	6 TÉLÉCOM (I-ROUTES)	TÉLÉPHONE MAI 2017 (5 DE 12)	28,47 \$
PR	LUC FORCIER (PETITE CAISSE)	PÉRIODE MAI 2017 - ADM., INCENDIE, DIVERS SPECT. DANSE MODERNE	92,55 \$
8759	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	LOCATION D'IMMEUBLE MAI 2017 (5 DE 12)	14 458,11 \$
8760	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	INTÉRÊTS REGL. 2017-95	112,13 \$
8761	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	REMB. CAPITAL / INTÉRÊTS REGL. 323-2011	118 406,00 \$
8762	DISS TORSION INC.	ACTIVITÉ BREAK 11/05/2017	140,63 \$
8764	RUES PRINCIPALES DE VERCHÈRES	MAI 2017 (3 DE 4) CONTRIBUTION MUNICIPALE	11 166,00 \$
8765	MAISON DES JEUNES DE VERCHÈRES	SUBV. TRAVAILLEUR DU MILIEU (1 DE 2)	2 500,00 \$
8766	AUDIOTECH	PAIEMENT FINAL SONORISATION, ÉCLAIRAGE, SCÈNE SPECTACLE DANSE MODERNE	7 000,00 \$
8767	AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT	QUOTE-PART 2017 A.M.T. (RFU)	67 735,00 \$
8768	GINETTE BLANCHARD	ACTIVITÉ YOGA 4/05/2017	150,00 \$
8769	GINETTE BLANCHARD	ACTIVITÉ YOGA 18/05/2017	150,00 \$
8770	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	90,00 \$
8771	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	90,00 \$
8789	L.D.G.	ENTRETIEN GAZON - CONTRAT CIMETIÈRE ET CONTRAT ESPACES VERTS (1 DE 5)	4 478,50 \$
8870	UNIMAGE.TV	PAIEMENT FINAL CAPTION VIDÉO 20/05/2017 SPECTACLE DANSE MODERNE	660,53 \$
8903	CARDIO PLEIN AIR STE-JULIE	ACTIVITÉ SPÉCIALE ENTRAÎNEMENT SAINES HABITUDES DE VIE	115,00 \$
8904	CENTRE DE KARATÉ KYOKUSHIN	ACTIVITÉ SPÉCIALE KIK-BOXING 4/05/2017 SAINES HABITUDES DE VIE	75,00 \$
8905	CONSTRUCTION A.F.	ENTRETIEN BÂTIMENT PISCINE REVÊTEMENT (30 PI DE CANEXEL), SABLIERES (70 PI) ET REFAIRE OUVERTURE DE FENÊTRE PLUS GRANDE	1 227,93 \$
8906	ANDRÉ SERGE BLAIS	ANALYSE ET PROPOSITIONS POUR LE 10 STE-GENEVIÈVE ET LE 402 MARIE-VICTORIN	270,00 \$
8907	RABAIS CAMPUS	PÉRIODIQUES - BIBLIO	253,91 \$
8908	COL BLEU	90% DU SALAIRE BRUT SEMAINE FINISSANT 6/05/2017 - REMBOURSÉ PAR CNSST (RETRAIT PRÉVENTIF DE LA TRAVAILLEUSE ENCEINTE)	548,01 \$
8909	COL BLEU	90% DU SALAIRE BRUT SEMAINE FINISSANT 6/05/2017 - REMBOURSÉ PAR CNSST (RETRAIT PRÉVENTIF DE LA TRAVAILLEUSE ENCEINTE)	548,01 \$
8910	ÉCOHABITATION	VER-FIME -08 43 LAURIER 2E VISITE - FACTURÉ	344,93 \$
8911	POMPIERS (3)	DÎNER / FRAIS DÉPL. FORMATION COWANSVILLE PREMIERS RÉPONDANTS	161,61 \$
8912	CANADIEN NATIONAL	ENTRETIEN SIGNALISATION (CN) AVRIL 2017 (4 DE 12)	277,00 \$
8913	ÉLECTRICITÉ MICHEL LANGLOIS INC.	ENTRETIEN LAMPADAIRES	427,19 \$
8914	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	COPIES DE MUTATION AVRIL 2017 (4 DE 12)	68,00 \$
8915	DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIO ET FOURNITURE DE BUREAU CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES	496,70 \$
8916	LA PROCURE DE LA RIVE-SUD INC.	BARRE DE CLASSEMENT (VOIRIE)	220,75 \$
8917	ABR - ENVIRONNEMENT DE BUREAU	FOURNITURE DE BUREAU ADM., BIBLIO, INCENDIE ET LOISIRS	818,65 \$
8918	RUBANCO LTÉE	MATIÈRES RÉSIDUELLES MAI 2017 (5 DE 12)	30 381,00 \$
8919	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	IMPRESSIO PROGRAMME ACTIVITÉS ÉTÉ 2017	2 969,69 \$
8920	IMPRIMERIE MARIETTE RENDERS INC.	CARTOUCHES (4) D'ENCRE ADMINISTRATION	344,93 \$
8921	S.R.S. CONVERGENCE	ESSENCE	131,00 \$
8922	GARAGE PIERRE LARAMÉE INC.	ENTRETIEN MAIRIE SUPPORT MURAL ET ATTACHES	35,58 \$
8923	JEAN-CLAUDE BRUNELLE	GUIDE TOURISTIQUE DU QUÉBEC RÉGION TOURISTIQUE DE LA MONTÉRÉGIE 2017	113,83 \$
8924	GLOBAL INTERNET, GLOBAL RÉSEVATION	SERVICE TÉLÉAVERTISSEUR PREMIERS RÉPONDANTS MAI 2017 (5 DE 12)	298,42 \$
8925	INFO PAGE	LOCATION PELLE INCENDIE 18/04/2017 AU 214 PETIT-COTEAU	931,30 \$
8926	C. PERREAU CONST. INC.	CENTRALE CLD DU 21 MAI 2017 AU 21 MAI 2018, ENTRETIEN MAIRIE VÉRIFICATION ALARME INCENDIE, ENTRETIEN VOIRIE AJOUT GARDE SUR LES LUMINAIRES	4 198,07 \$
8927	LES INST. ÉLEC. JEAN PROVOST INC.	FLUORESCENTS/VÉRIFICATION ÉCLAIRAGE D'URGENCE/RACCORDER FOURNAISE DU CHAUFFAGE CENTRAL. ENTRETIEN PISCINE DÉPLACER INTERRUPTEUR/CHANGER LUMINAIRES	
8928	CAMRACK	ENTRETIEN BALAI (V-22-00B)	76,58 \$
8929	RÉAL HUOT INC.	ARTICLES DE TUYAUTERIE ENTRÉES D'EAU	831,69 \$
8930	LONGUS RIVE-SUD/RENÉ RIENDEAU(1986) INC.	ENTRETIEN PÉPINE (V-35-11) BOYAU À FUEL FENDU	534,29 \$
8931	GLOBOCAM RIVE-SUD S.E.C.	ENTRETIEN DOMPTEUR 10 ROUES (V-36-11) PARE-CHOCS	255,93 \$
8932	GARAGE STAN CHAGNON	ESSENCE	170,00 \$
8933	GROUPE ENVIRONEX	ANALYSE DE LABORATOIRE EAU POTABLE (100.03\$) ET EAUX USÉES (639.26\$)	739,29 \$
8934	BUROPRO CITATION	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIO	770,26 \$
8935	ÉQUIPEMENTS SANITAIRES PRODEC INC	DISTRIBUTEUR POUR POCLETTE VOIRIE ET SAVON VAISSELLES ADM.	61,17 \$
8936	COMAX, COOPÉRATIVE AGRICOLE	AUTRES BIENS NON DUR./VOIRIE, PARCS, USINE FILTRATION, ENTRETIEN CENTRE CULTUREL (VIEILLE CASERNE). ENTRETIEN PISCINE, RÉSEAU D'ÉGOUT	811,56 \$
8937	JOURNAL LA RELÈVE INC.	CHRONIQUES BIMENSUELLES, AVIS PUBLIC DM 3-2017, VERCHÈRES REMERCIE LES BÉNÉVOLES	1 695,20 \$
8938	SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	RECHARGE CYLINDRES D'AIR ET PIÈCES PROTECTION INCENDIE	317,57 \$
8939	ARÉO-FEU LTÉE	PIÈCES, GAZ CALIBRATION, ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE	1 021,07 \$
8940	LIBRAIRIE AU CARREFOUR	ACHAT DE VOLUMES - BIBLIO	24,10 \$
8941	LOCATION CONTRECOEUR 2007 INC.	GASKET POUR ROTOCULTEUR VOIRIE, COURROIE USINE FILTRATION	47,42 \$
8942	RENÉ THOMAS & FILS INC.	ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE	13,52 \$
8943	TECHMIX INC., DIVISION DE BAU-VAL INC.	ASPHALTE	1 146,22 \$
8944	TENAQUIP LTD	ACCESSOIRES (BALAIS/PELLES/RÂTEAUX/ÉCHELLES 7 PI ET 12 PI) VOIRIE, BROSSES PROTECTION INCENDIE. SAC POUR TROUSSE PREMIERS SOINS MAIRIE	1 582,35 \$
8945	P.E. BOISVERT AUTO LTÉE	ENTRETIEN VÉHICULE (V-34-11) VOIRIE	28,08 \$
8946	PHARMACIE VERCHÈRES	MATÉRIEL PREMIERS RÉPONDANTS, MATÉRIEL TROUSSE DE SÉCURITÉ MAIRIE	50,96 \$
8947	SOS TECHNOLOGIES ACTION URGENCE	VÉRIFICATION APPAREIL D'OXYGÈNE 13/06/2017 AU 12/06/2018 PREMIERS RÉPONDANTS	217,30 \$
8948	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	ENTRETIEN MÉNAGER CLINIQUE MÉDICALE MARS/AVRIL 2017 (3,4 DE 12)	689,86 \$
8949	SOCAN	LICENCE MUSIQUE SOUTIEN ACTIVITÉS CULTURELLES	177,06 \$
8950	SOCAN	LICENCE MUSIQUE FÊTE NATIONALE	123,02 \$
8951	NICOLE C. BRISEBOIS	MATÉRIEL/DÎNER./ACHAT D'UN LIVRE (BOUCHERVILLE AU FIL DU TEMPS 1667-2017) TOPONYMIE	181,64 \$
8960	MARTIN SOULIERES	SUPPORT FINANCIER PROGRAMME DE SOUTIEN D'EXCELLENCE SPORTIVE AUX JEUX NATIONAUX À NIAGARA FALLS CHEERLEADING DU 7 AU 9 AVRIL 2017 (EMMA-CLAVA)	175,00 \$
8961	COPICOM INC.	COPIES FACTURÉES PÉRIODE DU 8/02/2017 AU 7/05/2017 (PHOTOCOPIEUR)	972,88 \$
8962	GARAGE DANIEL LAROSE	ENTRETIEN VÉHICULE PROTECTION INCENDIE	78,47 \$
8963	PIÈCES D'AUTOS O. FONTAINE INC.	ENTRETIEN VÉHICULES (3) PROTECTION INCENDIE, VÉHICULES (2) VOIRIE (V-34-11/NÉMO V-39-15)	469,21 \$
8964	DAKOTA GRAVE	COSTUMES SPECTACLE DANSE MODERNE	311,79 \$
8965	MÉTRO VERCHÈRES INC	ÉPICERIE/VIN/FROMAGE FÊTE DES BÉNÉVOLES, AUTRES BIENS NON DUR./ADM., VOIRIE	684,74 \$
8966	SYLVIE BISSONNETTE	VIN / MATÉRIEL BRUNCH BÉNÉVOLES, FRAIS DE POSTE (COLIS), ABONNEMENT BANQUE	126,09 \$
8967	BUFFET MICHEL	GÉNÉALOGIE PRDH (PROGRAMME DE RECHERCHE EN DÉMOGRAPHIE HISTOIRE) - BIBLIO	793,33 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #8759 AU #8771
 CHÈQUES #8789 ET #8870
 CHÈQUES #8903 AU #8993
 CHÈQUES #8896 AU #9051

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
8968	CENTRE COMMUNAUTAIRE DE VERCHÈRES	LOCATION IMMEUBLE 30/04/2017 POUR BRUNCH BÉNÉVOLES - BIBLIO	131,07 \$
8969	CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOS	FORMATION ÉTALAGISTE, LA CRÉATIVITÉ BIBLIO 25/04/2017	68,99 \$
8971	NANCY LÉVESQUE	CONTRAT - AIDE SPECTACLE DANSE MODERNE 20 ET 21 MAI 2017	400,00 \$
8972	HUMEUR CAMPAGNES DE FINANCEMENT	FINANCEMENT CHOCOLAT SPECTACLE DANSE MODERNE	215,98 \$
8973	ÈVE ROBERT	ACHAT APPAREIL PHOTO CANON	437,18 \$
8974	LUC FORCIER	FRAIS DÉPLACEMENT MARS/AVRIL 2017 DIVERS	277,38 \$
8975	CONSTRUCTION A.F.	ENTRETIEN CENTRE CULTUREL (VIEILLE CASERNE) JOINTS D'ÉTANCHÉITÉS AUTOUR DE LA CHEMINÉE, ENTRETIEN MAIRIE INFILTRATION D'EAU AUTOUR DES AIRS CLIMATISÉS SUR LE TOIT	224,20 \$
8976	RÉGIE DE L'AQUEDUC INTERMUNICIPALE DU BAS-RICHELIEU	ACHAT EAU -COMPTEUR DU 30/3/2017 AU 01/05/2017 (4 DE 12)	105,00 \$
8977	CITOYEN	REMBOURSEMENT ACTIVITÉ LOISIRS	115,00 \$
8978	ANDRÉ SERGE BLAIS	ANALYSE ET PROPOSITIONS POUR LE 12 MTÉE CALIXA-LAVALLÉE	135,00 \$
8979	GROUPE SL	TÉLÉPHONE (RUES PRINCIPALES) MAI 2017 (5 DE 12)	42,50 \$
8980	NORDMEC CONSTRUCTION INC.	STAT-013 TRAVAUX STE-FAMILLE REGL. 520-2016 PAIEMENT No 5	6 590,16 \$
8981	CITOYEN	PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRES	50,00 \$
8982	9105-5541 QUÉBEC INC. - PNEUS VERCHÈRES	ENTRETIEN VÉHICULES (3) VOIRIE (V-35-11 PÉPINE CREVAISON, V-37-12 SUZUKI PNEU (1), V-22-00 JOHN DEERE PNEUS)	3 467,29 \$
8983	DISTRIBUTION P LAROCHELLE	RELIURE ET RÉPARATION BOÎTIERS DVD - BIBLIO	82,21 \$
8984	MUNICIPALITÉ DE ST-AMABLE	ENTRAIDE DU 18/04/2017 POUR LE 214 PETIT-COTEAU	1 189,89 \$
8985	BENJAMIN COMMÉRIE	SUPPORT FINANCIER PROGRAMME DE SOUTIEN D'EXCELLENCE SPORTIVE DES COMPÉTITIONS PROVINCIALES EN GYMNASTIQUE AU SEIN DU CLUB LES RÉFLEXES DE BOUCHERVILLE (FLORENCE)	175,00 \$
8986	ALTO COMMUNICATION	CONTRAT 3 ANS - RENOUELEMENT CELLULAIRE I. BOISSEAU	310,43 \$
8987	DICOM EXPRESS INC.	FRAIS TRANSPORT PROTECTION INCENDIE	17,70 \$
8988	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	ENTRETIEN INFORMATIQUE BIBLIO	38,30 \$
8989	LES INDUSTRIES QUÉBEC BOLTS INC	QUINCAILLERIE INDUSTRIELLE VOIRIE	640,97 \$
8990	CUBEX LIMITÉE	BROSSE POUR BALAI (V-22-00B) VOIRIE	590,51 \$
8991	QUINCAILLERIE DESMARAIS INC.	ADM., INCENDIE, PARCS, VOIRIE, USINE FILTRATION, CENTRE CULTUREL (VIEILLE CASERNE), ENTRETIEN QUAIS	758,06 \$
8992	COMPRESSEUR QUÉBEC	REPLACER VALVES (2) POUR COMPRESSEUR QUINCY USINE FILTRATION	1 807,87 \$
8993	IMPRIMERIE DENIS BLANCHETTE ENR.	IMPRESSION DOCUMENTS (10) PROTECTION INCENDIE	195,46 \$
8996	PITNEY BOWES	RECHARGE TIMBREUSE ET FRAIS D'OPÉRATION	5 806,25 \$
8997	ANN-EMMANUELLE BÉLANGER	COSTUMES SPECTACLE DANSE MODERNE	260,00 \$
8998	CITOYEN	REMBOURSEMENT TAXES	50,00 \$
8999	R.L.P. PRESSION	ENTRETIEN PISCINE (7 358.40\$) ET RÉPARATION STATUE PARC JM MOREAU (114.97\$)	7 473,37 \$
9000	A.G.D. VERCHÈRES EXPRESS INC.	10 LITRE D'URÉE (10 ROUES V-36-11)	30,19 \$
9001	VILLE DE CONTRECOEUR	ENTRAIDE DU 18/04/2017 POUR LE 214 PETIT-COTEAU	1 012,50 \$
9002	COL BLEU	DÎNER/BILLETS D'AUTOBUS FORMATION LONGUEUIL 6/04/2017 (SÉLECTIONNER ET PLANTER LA FORÊT URBAINE DE DEMAIN)	24,49 \$
9003	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	AJUSTEMENT POUR 2016 (1 DE 3) COUR MUNICIPALE RÉGIONALE	1 446,24 \$
9004	MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE	ÉQUILIBRATION ET MISE À JOUR RÔLE MAI 2017 (2 DE 4) (17 147.95\$) ET INTERVENTION A.P.A.M. DU 18 AVRIL 2017 - 214 PETIT-COTEAU (400\$)	17 547,95 \$
9005	FCABQ - FÉDÉRATION DES CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC	AFFICHES (2) ET PORTE-CARTES -BIBLIO	34,57 \$
9006	GILLES LAROCQUE	PRODUITS MÉNAGERS MAIRIE	25,59 \$
9007	POMPIER	PERMIS DE CONDUIRE CLASSE 4A PROTECTION INCENDIE	60,00 \$
9008	BEAUDOIN HURENS INC.	STAT-012A STATION STE-FAMILLE (AUGMENTATION CAPACITÉ DE PRÉTRAITEMENT 9 772.88\$) ET (ÉQUIPEMENTS 1 256.62\$)	11 029,50 \$
9009	DICOM EXPRESS INC.	FRAIS TRANSPORT VOIRIE (BROSSE POUR BALAI V-22-00B)	149,45 \$
9010	VILLE DE CONTRECOEUR	INSTALLATION SYSTÈME DE RELEVÉ DE DÉBORDEMENT USINE FILTRATION	2 279,02 \$
9011	KÉMIRA WATER SOLUTIONS CANADA INC.	PRODUITS CHIMIQUES USINE ÉPURATION	7 079,51 \$
9012	MARTIN MASSICOTTE	FRAIS DÉPLACEMENT MARS/AVRIL 2017 ET POUR FORMATION À CHÂTEAUGUAY LE 23/03/2017 ACTION PATRIMOINE	181,30 \$
9013	9211-0543 QUÉBEC INC. (ESSO)	ESSENCE	1 216,70 \$
9014	RUES PRINCIPALES DE VERCHÈRES	REMPLISSAGE DE JARDINIÈRES (2)	57,49 \$
9015	SR IMPRIMERIE	COROPLASTS (2) PARTAGE LA ROUTE	298,94 \$
9016	DENISE ST-PIERRE	FRAIS DÉPLACEMENT FORMATION RENDEZ-VOUS ANNUEL SOMUM 2017	99,36 \$
9017	CITOYEN	PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACHAT DE TOILETTES À FAIBLE DÉBIT	75,00 \$
9018	P.E.S. CANADA INC.	ENTRETIEN VÉHICULE (QUADRAFLARE ROUGE FÉDÉRAL SIGNAL) PROTECTION INCENDIE	471,40 \$
9019	VILLE DE CONTRECOEUR	TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE MAI 2017 (5 DE 12)	17 425,00 \$
9020	MARIE-ÈVE BOUCHER	CONTRAT- RESSOURCE ACTIVITÉ AIDE SPECTACLE DANSE MODERNE 20/05/2017	85,00 \$
9021	LES AGENCES SYLVIE RACINE	MATÉRIEL DE SÉCURITÉ PROTECTION INCENDIE	73,35 \$
9022	ALEXANDRA DESLAURIERS	PETITE CAISSE BUDGET DE FONCTIONNEMENT C.J.	150,00 \$
9023	AQUAM INC.	MATÉRIEL (TUILES BLEU OCÉAN) PISCINE	1 044,60 \$
9024	NANCY LÉVESQUE	COSTUMES SPECTACLE DANSE MODERNE	21,81 \$
9025	SERVICES FINANCIERS DE LAGE LANDEN	CONTRAT PHOTOCOPIEUR KYOCERA TA-5551 JUIN 2017 (6 DE 12)	208,68 \$
9026	SR IMPRIMERIE	COROPLAST - RÉGLEMENTATION PISCINE MUNICIPALE	498,29 \$
9027	CITOYEN	REMBOURSEMENT SEMAINE DU 17 JUILLET 2017 TERRAINS DE JEUX	80,00 \$
9028	LOGICIEL SPORT-PLUS INC.	FRAIS MENSUELS MARS/AVRIL 2017 (3,4 DE 12) LOISIRS	139,84 \$
9029	CITOYEN	VER-FIME -08 43 LAURIER (FINANCEMENT)	9 344,06 \$
9030	ANDRÉ LAROUCHE	CONGRÈS DES CHEFS À QUÉBEC 19, 20 ET 21 MAI 2017 (HÉBERGEMENT/FRAIS DEPL./REPAS) ET FINITION DE PHOTOS PROTECTION INCENDIE	1 295,30 \$
9031	ANDRÉ SERGE BLAIS	ANALYSE ET PROPOSITIONS POUR 15 MADELEINE, 19 ST-FRANÇOIS, 403 ET 465 MARIE-VICTORIN	540,00 \$
9032	DISS TORSION INC.	PRÉ-GÉNÉRALE 13/05/2017 ET LA GÉNÉRALE 20/05/2017 SPECTACLE DANSE MODERNE	250,00 \$
9033	ULINE CANADA CORPORATION	ENSEMBLE DE MANCHE À AIR PROTECTION INCENDIE	151,61 \$
9034	HECTOR SOLUTIONS D'AFFAIRES INC.	ENTRETIEN INFORMATIQUE ADMINISTRATION	678,04 \$
9035	NANCY LÉVESQUE	COSTUMES SPECTACLE DANSE MODERNE	28,67 \$
9036	VILLE DE VARENNES	TOURNOI DE GOLF 13/06/2017 SOUPERS (2)	190,00 \$
9037	STUDIO MANNING	PHOTOS SPECTACLE DANSE MODERNE	915,78 \$
9038	CITOYEN	PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRES	50,00 \$
9039	RÉJEANNE PÉPIN	FRAIS DÉPLACEMENT BÉNÉVOLES BIBLIOROUTE	31,85 \$
9040	CITOYEN	PROGRAMME RÉNOVATION VIEUX VILLAGE DEMANDE #46 SP-2017-0095	724,34 \$
9041	CITOYEN	PROGRAMME RÉNOVATION VIEUX VILLAGE DEMANDE #47 SP-2017-0116	896,23 \$
9042	CITOYEN	RÉCLAMATION SUBV. AFFICHAGE AU 83-1 CALIXA-LAVALLÉE DEMANDE #7	500,00 \$
9043	DICOM EXPRESS INC.	FRAIS TRANSPORT ADMINISTRATION	10,72 \$
9044	SOCIÉTÉ DE LA CROIX-ROUGE	RENOUELEMENT ANNUEL 2017 SÉCURITÉ AQUATIQUE	100,00 \$
9045	PG SOLUTIONS INC.	LICENCES ANTIVIRUS MAI 2017 À MAI 2018	862,31 \$
9046	COMPRESSEUR QUÉBEC	CONTRAT SERVICE DU 01/05/2017 AU 01/05/2018 (4 VISITES / ANNÉE) POMPE QUINCY USINE FILTRATION	1 637,24 \$
9047	MÉDI-SÉLECT LTÉE	PRODUITS / ÉQUIPEMENTS CLINIQUE MÉDICALE DE VERCHÈRES	98,88 \$
9048	CITOYEN	PROGRAMME D'ACHAT DE COUCHES LAVABLES	100,00 \$

MUNICIPALITÉ DE VERCHÈRES

APPROBATION DES COMPTES

CHÈQUES #8759 AU #8771
CHÈQUES #8789 ET #8870
CHÈQUES #8903 AU #8993
CHÈQUES #8896 AU #9051

Numéro chèque	NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION DE LA FACTURE	
9049	BIONEST INC.	ENTRETIEN TERTIAIRE 1102, 1106 MARIE-VICTORIN, 204, 720, 777 TERRES-NOIRES, 292 MTÉE MOULIN - FACTURÉ	1 654,61 \$
9050	CHAUFFAGE-VENTILATION JEAN-PAUL ARÈS INC.	ENTRETIEN PRÉVENTIF UNITÉ CHAUFFAGE / CLIMATISATION PROTECTION INCENDIE	147,17 \$
9051	CITOYEN	PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRE	50,00 \$
		CONTRATS (LOISIRS/PARCS/ENTRETIEN MÉNAGER/COMMUNICATION) DU 29/04/2017 ET MAI 2017	7 019,32 \$
		SALAIRES DU 29/04/2017 ET MAI 2017	86 018,02 \$
		REMISES ET COTISATIONS - EMPLOYEUR DU 29/04/2017 ET MAI 2017	29 234,86 \$
		TOTAL:	561 814,63 \$

Je, soussigné, Luc Forcier, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les montants précités.

Verchères, ce 31 mai 2017

Luc Forcier,
Secrétaire-trésorier et Directeur général

*** NOTE : PR - PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

CHÈQUE # (1 DE 2)

CHÈQUES ANNULÉS

#8763